RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LÉGISLATIVES - 4ME CIRCONSCRIPTION

SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958

RAYMOND TÉZIER

MAIRE de VOIRON et CONSEILLER GÉNÉRAL de L'ISÈRE



Maire de VOIRON, depuis 20 ans, Conseiller Général depuis la Libération, j'ai attaché mon nom à de **multiples réalisations** : aide à la construction, construction de logements et accession à la propriété, Centre Social et Dispensaire, Maison de retraite pour les Vieux, construction d'Ecoles. Dans le domaine économique : expansion de la ville de Voiron et implantation de nouvelles industries.

Si je suis votre élu, j'étendrai cette activité à toute la circonscription.

Le mal qui ronge la France repose sur la légèreté avec laquelle nos affaires politiques sont gérées

Je me refuse à toute démagogie et aux promesses électorales. **Demain, comme hier, je n'aurai pour souci que celui du travail sérieux, générateur de réalisations positives.**

Je soutiendrai toute tentative de négociations pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Ce problème est politique, social, économique, beaucoup plus que militaire. Il faut chercher en commun des solutions constitutionnelles qui garantissent les droits des Européens, et qui tiennent compte des aspirations légitimes des populations musulmanes vers l'Indépendance.

Je soutiendrai une politique de progrès social et de lutte contre la hausse des prix et contre les menaces de chômage.

Je soutiendrai une politique d'expansion économique assurant l'**avenir de la jeunesse** et la **sécurité de la vieillesse.**

Dans **le domaine agricole, il faut sauver l'exploitation familiale.**

Je soutiendrai l'aide matérielle et technique aux activités rurales pour leur permettre de se moderniser et de vivre.

Je soutiendrai l'œuvre de rénovation républicaine entreprise par le Général de GAULLE.

Je crois avoir fait mes preuves. Faites-moi confiance.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :
Paul MARTINAIS
Maire de Vinay
Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur

Raymond TÉZIER
Chevalier de la Légion d'Honneur
Rosette de la Résistance

UN APPEL

des Maires de chefs-lieux de canton
de Rives, Tullins, Vinay, Pont-en-Royans
du Canton de Grenoble-Nord
en faveur de la candidature de

Raymond TÉZIER

Les Maires soussignés, se félicitent de la candidature de M. Raymond TÉZIER, Maire de VOIRON, Conseiller Général de l'Isère, aux élections législatives du 23 Novembre 1958.

Ses multiples réalisations, ses qualités d'administrateur, sa cordialité, ainsi que ses fermes convictions républicaines font que nous lui accordons notre confiance et que nous invitons les électrices et les électeurs des villes et des campagnes de notre circonscription à lui apporter leurs suffrages.

MM. ROUX, Maire de RIVES,
Docteur TONNEL, Maire de TULLINS,
MARTINAIS, Maire de VINAY,
BRUN, Maire de PONT-EN-ROYANS,
GIRAUD, Maire de SAINT-ÉGRÈVE,
PATOUX, Maire de SAINT-MARTIN-LE-VINOUX,
GRILLET, GUILLERMOZ, FRIER, DUPONT, adjoints au Maire de Voiron.

IMP. DANZI, VOIRON. - 11-58